

<https://www.pressegauche.org/Syndicat-des-techniciens-nes-de-laboratoires-de-Hema-Quebec-Un-vote-de-greve>



**Syndicat des techniciens (nes)
de laboratoires de
Héma-Québec : Un vote de
grève massif ! (CCMM-CSN)**



- Communiqués -
Date de mise en ligne : mercredi 23 octobre 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 23 oct. 2019 - Réunis hier en assemblée générale, les membres de la section des Tissus humains du Syndicat des techniciens (nes) de laboratoires de Héma-Québec - CSN ont voté massivement en faveur d'un mandat de grève générale illimitée.

Les négociations ont débuté en mars 2018 et jusqu'au printemps dernier le syndicat n'avait toujours pas reçu de retour de la part de l'employeur au sujet des matières à incidence monétaire.

Restant sans explications, le syndicat a débuté des moyens de pression et de visibilité afin de démontrer le sérieux de sa démarche et le bien-fondé de chacune des demandes. L'été a passé et au début septembre le syndicat n'avait toujours pas reçu de documents écrits de l'employeur concernant le volet monétaire. Ses réponses verbales aux demandes sont à l'effet que « c'est le même règlement des syndiqué-es qui s'applique... un point c'est tout ! »

Pour ajouter l'insulte à l'injure, à ce jour, l'employeur refuse toujours d'indiquer clairement s'il a reçu un mandat du Conseil du trésor tout en mentionnant que « ce n'est pas de nos affaires » d'obtenir cette information...

« Ce que nous avons constaté lors de la dernière séance de négociation, c'est la rigidité et la fermeture de l'employeur à considérer nos arguments. Ce dernier tente de nous faire reculer et d'abaisser nos conditions de travail uniquement parce que nous nous sommes syndiqués ! C'est inconcevable et ça démontre, à notre égard, une attitude méprisante » de dire Simon Poulin, président du Syndicat des techniciens (nes) de laboratoires de Héma-Québec CSN.

C'est dans ce contexte et en adoptant à 89% un mandat de grève générale illimité à être appliqué au moment jugé opportun, que les membres ont fait le choix de lutter pour l'obtention d'une première convention collective satisfaisante. « Nous espérons que l'employeur entendra notre appel d'ici la prochaine rencontre de négociation qui aura lieu le 8 novembre et qu'il se présentera à la table de négociation avec un réel mandat de négocier et une volonté ferme d'en arriver à un règlement satisfaisant pour toutes et pour tous. »